



© Agathe Poupney

CERCLE DES MÉCÈNES DE L'OPÉRA ROYAL

DEVENEZ UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ ET ACTIF
DE L'OPÉRA ROYAL DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

*Depuis sa réouverture, ce bijou d'architecture à l'acoustique
unique en Europe s'est doté d'une programmation originale qui
en fait un des lieux incontournables de la vie lyrique francilienne.*

A. Bavelier et T. Hillériteau, Figaroscope, 24 octobre 2012

CONTACT

Maxime Ohayon

Responsable du mécénat et des partenariats

Tél. 01 30 83 76 35

mohayon@chateauversailles-spectacles.fr

Château de
VERSAILLES
Spectacles


CHÂTEAU DE VERSAILLES

REJOIGNEZ LE CERCLE DES MÉCÈNES DE L'OPÉRA ROYAL ET BÉNÉFICIEZ DE FORTES CONTREPARTIES

Château de Versailles Spectacles, éligible au **mécénat**, propose aux entreprises de contribuer à la réussite de l'une des plus belles aventures culturelles françaises. Le Cercle s'inscrit comme un **partenaire du tissu économique et industriel** local et régional en réunissant des entreprises implantées dans son environnement le plus proche et désireuses de contribuer au rayonnement de l'Opéra Royal et à son excellence artistique :

- Vous recevez vos clients et collaborateurs dans le cadre exceptionnel de l'Opéra Royal
- Vous bénéficiez de **privilèges et avantages** réservés aux membres
- Vous cultivez une proximité avec le Château de Versailles et profitez de la puissance de son **rayonnement national et international**
- Vous **enrichissez** votre réseau relationnel et **valorisez** votre entreprise en vous associant à des projets d'exception

CINQ NIVEAUX DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE VOUS SONT PROPOSÉS

Les niveaux de contributions, à partir de 4000 euros, permettent à toutes les entreprises d'envisager une adhésion (des PME aux grandes entreprises).

En adhérant au Cercle sous la forme du **mécénat**, vous bénéficiez d'une déduction fiscale sous la forme d'une réduction de l'impôt sur les sociétés (déduction de 60 % de la valeur du don versé comme le prévoit la loi du 1^{er} août 2003) et de contreparties à hauteur de 25 % du montant de votre don.

	Membre Fidèle	Membre Ami	Membre Partenaire	Membre Associé	Membre Privilège
Adhésion annuelle (en euros)	4000	8000	15000	30000	45000
Valeur de la déduction fiscale : 60% du montant du don Loi Aillagon du 1 ^{er} août 2003	2400	4800	9000	18000	27000
Coût réel pour l'entreprise (en euros)	1600	3200	6000	12000	18000

NB: l'adhésion à 4000€ est réservée aux TPE et PME.

Si vous optez pour un **parrainage**, votre dépense est assimilée à une dépense publicitaire et est déductible du résultat au titre des charges d'exploitation. Vous bénéficiez de contreparties égales au montant de votre don.

DES CONTREPARTIES DE QUALITÉ

Château de Versailles Spectacles propose aux membres du Cercle de l'Opéra Royal des événements tout au long de l'année.

Des avantages pour vos opérations de relations publiques

	Membre Fidèle	Membre Ami	Membre Partenaire	Membre Associé	Membre Privilège
Invitations aux représentations de la saison musicale de l'Opéra Royal	6 places	10 places	16 places	24 places	30 places
Invitations aux spectacles estivaux en plein air dans le Jardin de Versailles	4 places	8 places	12 places	16 places	20 places
Priorité de réservation sur les meilleures places de la saison ou sur l'achat d'une loge à l'Opéra	✓	✓	✓	✓	✓
Mise à disposition d'un espace réceptif à l'Opéra Royal (foyer) sur le spectacle de votre choix					1 espace

Des moments privilégiés

	Membre Fidèle	Membre Ami	Membre Partenaire	Membre Associé	Membre Privilège
Visite privative du domaine de Versailles pour vos clients ou employés				1 visite	1 visite
Invitations aux soirées et événements annuels des mécènes du Château de Versailles et de l'Opéra	✓	✓	✓	✓	✓
Invitations aux répétitions générales et à certains vernissages du Château de Versailles	✓	✓	✓	✓	✓
Accès aux cocktails de première des spectacles	✓	✓	✓	✓	✓

Des retours sur image pour tous les mécènes du cercle :

- Profitez d'une grande visibilité auprès d'un public captif et prisé, les mécènes sont mentionnés sur tous les supports de communication de l'Opéra Royal (Programme annuel, programme des spectacles, site internet de Château de Versailles Spectacles)
- Communiquer et afficher la marque "Mécène de l'Opéra Royal du Château de Versailles" sur vos supports de communication

BULLETIN D'ADHÉSION AU CERCLE DES MÉCÈNES DE L'OPÉRA ROYAL

Nom de l'entreprise

Adresse

N° SIRET

Nom du représentant légal

Fonction

Téléphone

Mail

Mon entreprise souhaite participer au Cercle des Mécènes de l'Opéra Royal en tant que :

MEMBRE FIDÈLE	4000 €	<input type="checkbox"/>	MEMBRE PARTENAIRE	15000 €	<input type="checkbox"/>
MEMBRE AMI	8000 €	<input type="checkbox"/>	MEMBRE ASSOCIÉ	30000 €	<input type="checkbox"/>
MEMBRE PRIVILÈGE	45000 €	<input type="checkbox"/>	AUTRE		<input type="checkbox"/>

Un partenariat souple: Les entreprises qui souhaiteraient s'engager au-delà des contributions financières proposées pourront bénéficier de contreparties spécifiques afin de construire un partenariat personnalisé suivant les objectifs souhaités.

Mon entreprise souhaite participer au Cercle des Mécènes de l'Opéra Royal sous forme de :

MÉCÉNAT

Déduction fiscale sous la forme d'une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60% de la valeur du don versé

PARRAINAGE

Dépense publicitaire et est déductible du résultat au titre des charges d'exploitation

Le bulletin d'adhésion au Cercle de l'Opéra Royal et le règlement libellé à l'ordre de Château de Versailles Spectacles sont à adresser à l'adresse postale suivante :

**Château de Versailles Spectacles
Pavillon des Roulettes - Grille du Dragon - 78000 VERSAILLES**

ou par fax au **01 30 83 78 96** - avec la mention "Cercle des mécènes de l'Opéra Royal"

CONTACT

Maxime Ohayon

Responsable du mécénat et des partenariats

Tél. 01 3 83 76 35 / 70 97 - mohayon@chateauversailles-spectacles.fr